

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS DIRECTION DU PERSONNEL



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE  
AND RURAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES

SUB DEPARTMENT OF PERSONNEL

DECISION N° **01042** /MINADER/SG/DRH/SDP du **26 DEC 2019**  
portant affectation de certains personnels en service au Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural

### Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural,

- Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n°75/785 du 18 décembre 1975 portant statut particulier des corps des fonctionnaires de la Production Rurale ;  
Vu le Décret n°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, modifié et complété par le Décret n°2000/287 du 12 octobre 2000 ;  
Vu le Décret n°2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;  
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;  
Vu le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le Décret n° 2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la solde ;

Considérant les nécessités de service

#### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Les personnels dont les noms suivent, en service au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural sont, pour compter de la date de signature de la présente décision, affectés **sur leurs demandes** dans **les services déconcentrés**, conformément au tableau ci-après :

N°	Noms et Prénoms	Matricule	Grade	Ancien poste d'affectation	Nouveau poste d'affectation
<b>Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Centre</b>					
1.	NDI Benjamin	742 236-E	AE	DDADER Nkam	DAADER Nkol Metet / Poste agricole de Metet
<b>Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural de l'Extrême Nord</b>					
2.	TIFACK Dieudonné	551 794-D	TPA	DAADER Guider	DDADER / Mayo Tsanaga
<b>Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Littoral</b>					
3.	MBIAKOP YANKAM Franck Gild	B-002 638	TPGR	DDADER / Meme	DDADER Moungo
<b>Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural de l'Ouest</b>					
4.	NGATOM Arnaud Roger	P-052 134	IGR	DGRCV	DRADER / Ouest
<b>Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Sud</b>					
5.	TCHINDA Narcisse	D-075 893	ATA	DRADER Bafoussam	DDADER Dja et Lobo
6.	MEFOH Marcel Romaric	P-099 879	TPA	DAADER Kye-Ossi	Poste de Police Phytosanitaire du Port de Kribi
<b>Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Sud-Ouest</b>					
7.	NGOSONG Victorine	IAGD062	IA	ETA Sangmelima	EFSDC Kumba

**Article 2. Affectés sur leurs demandes**, les frais de transport y afférents seront à la charge des intéressés.

**Article 3.** Les responsables des services de destination peuvent à leur tour et en fonction des nécessités de service, redéployer dans leur territoire de compétence et avec ampliatiions, le personnel mis à leur disposition.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**Ampliatiions**

- ~ Services concernés ;
- ~ Intéressés / Dossiers;
- ~ Chrono / Archives.



**Le Ministre de l'Agriculture  
et du Développement Rural**

*[Handwritten signature]*  
**Gabriel MBAIROBE**